

# La rentrée 2022-2023

## à l'école Marcel Pagnol – LESPINASSE

Jeudi 01 Septembre 2022



**Nous rejoindre :**

8, Allée Paul Riquet

31150 LESPINASSE

**La directrice :**

Mme MIRANDA-DIOP Valérie

**Par mail :**

[ce.0310596E@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310596E@ac-toulouse.fr)

**Par téléphone :**

05 34 27 29 30

# La journée du Jeudi 01 Septembre

- Nous vous demandons de lire attentivement ce qui suit, de parcourir la plaquette avec votre enfant, afin de l'accompagner à nouveau sur le chemin de l'école ou bien dans sa première rentrée à l'école Marcel Pagnol.

*Nous sollicitons votre patience et votre respect des distances sociales afin que chaque élève puisse entrer et sortir dans les meilleures conditions.*

## **Ma rentrée en classe de Cycle 1 en maternelle**

*8 Allée Paul Riquet – entrée principale.*

### **1- En Petite Section (PS)**

**à 09h30**

### **2- En Moyenne et Grande Section (MS et GS)**

**à 13h35**

## **Ma rentrée en classe de cycle 2 ou cycle 3 en élémentaire**

*Côté parking,  
Place des Anciens Combattants.*

**En CP, CE1, CE2, CM1 et CM2**

**à 8h35**

**La sortie à 16h est prévue pour tous les élèves 8 Allée Paul Riquet.**

# Le cadre de la journée du jeudi 01 Septembre

## Pour la sécurité de toutes et tous

→ Concilier les modalités d'accueil du Plan Vigipirate et celles du protocole sanitaire en vigueur.

L'école est ouverte aux familles sur les espaces de la cour de récréation et du patio. Afin de conserver cette possibilité, nous vous demandons de respecter les conditions d'accueil des adultes dans l'enceinte de l'école ci-dessous.

**Pour tous les parents accompagnant un enfant, nous vous demandons :**

- **qu'un seul parent accompagne son enfant le jour de la rentrée.**
- une fois dans l'enceinte de l'école, de réserver **une distance entre chacun d'entre vous.**
- de vous rendre **aux plots affectés à chaque classe** dans la cour de l'élémentaire.
- **de respecter les heures d'accueil de chaque section.**
- dans le cadre du plan Vigipirate, de **vous présenter au portail d'accueil sans sac.**

# Les jours suivants

## Accueil et sortie des élèves de l'école 8 Allée Paul Riquet portail central

Il est demandé aux parents de ne pas rester devant le portail de l'école pour éviter un rassemblement trop prolongé.

Les sorties de classe à 16h se feront de manière à ne pas produire un rassemblement trop important.

Ainsi, pour faciliter la sortie des classes, limiter les brassage et le regroupement des parents devant la portail, la sortie des *élèves de maternelle* se fera à partir de 15h55.

La sortie des élèves peut prendre du temps. Nous vous demandons de ne pas vous attarder à la sortie des classes afin d'éviter tout regroupement.

## Cadre sanitaire 2022-2023

Ci-dessous, le cadre sanitaire pour l'année scolaire 2022-2023. Celui-ci comporte plusieurs niveaux de mesures proportionnées :

- **niveau socle** ;
- **niveau 1 / niveau vert** ;
- **niveau 2 / niveau orange** ;
- **niveau 3 / niveau rouge**.

Au regard de la situation sanitaire actuelle, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le **niveau socle** est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Les activités physiques et sportives pourront se dérouler sans restrictions. La limitation du brassage, des regroupements ou des réunions ne sera pas requise.

*Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les élèves et les personnels. Toutefois, conformément aux recommandations des autorités sanitaires, il demeurera fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave.*

Le respect des gestes barrières demeurera également recommandé, en particulier :

- le lavage régulier des mains ou la mise à disposition de produits hydroalcooliques ;
- l'aération fréquente des locaux (10 minutes toutes les heures) ;
- le nettoyage des sols et des grandes surfaces une fois par jour et une désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées.

S'agissant de la conduite à tenir suite à la survenue d'un cas confirmé, les règles d'isolement des cas confirmés et de dépistage des contacts à risques sont les mêmes que celles qui s'appliquent en population générale et sont inchangées par rapport à la situation qui prévalait à la fin de l'année scolaire écoulée.

Le cadre sanitaire ainsi que des documents d'information et de communication (FAQ, infographies, etc.) sont disponibles sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

## Dispositif sanitaire niveau socle :

- nettoyage des locaux
- Rappel des gestes  
barrières et rituel  
nettoyage des mains

### **Nettoyage des classes et ALAE :**

1 fois par jour → nettoyage des sols et des grandes surfaces +  
désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées.

Aération des locaux avant les temps de classe, pendant les  
récréations et après les temps de classe.

### **Le lavage des mains est ritualisé sous la surveillance de l'adulte :**

- A l'arrivée dans l'établissement pouvant être doublé en entrant dans la classe.  
L'eau et le savon sont privilégiés. La solution hydro alcoolique est envisagée  
sous la surveillance de l'adulte si la situation le justifie.
- Avant chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Avant le goûter de 16h00 ;
- Le soir en arrivant à son domicile.



# Pour les familles

## Le rôle des parents est essentiel !

- Ils expliquent à leur enfant la nécessité de respecter les gestes barrières.
- Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille et à faire un dépistage.
- *Pour les personnes symptomatiques, les contacts à risques, les cas confirmés après leur période d'isolement de 7 jours (pleins) et les personnes à risque de forme grave, le port du masque est fortement recommandé.*

## - Ils en informent la directrice de l'école et/ou de l'ALAE !

**Pour prévenir le plus rapidement possible:**

- Utilisez le mail de l'école: [ce.0310596E@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310596E@ac-toulouse.fr)
- Utilisez le téléphone de l'école: 05 34 27 29 30
- Utilisez le mail de l'ALAE: [pole.enfance-lespinasse@dso.ifac.asso.fr](mailto:pole.enfance-lespinasse@dso.ifac.asso.fr)
- Utilisez le téléphone de l'ALAE: 05 62 79 64 02

Les mêmes règles s'appliquent à tous les personnels travaillant dans l'enceinte scolaire.

## En cas de symptômes repérés sur le temps scolaire

### Procédure en cas de symptômes repérés

- Après prise de température, l'élève est isolé à l'infirmerie. Il porte un masque lorsque son âge le lui permet.
- La famille est prévenue et vient récupérer son enfant. Elle se rapproche du médecin traitant puis d'un centre de dépistage pour procéder au test.
- La famille informe l'école du résultat du test.
- Les services académiques sont prévenus. En prenant appui sur les avis de l'ARS, **ce sont eux qui décident des conduites** à tenir quant au maintien ou non de l'ouverture totale ou seulement partielle de l'école.
- En interne, un document de liaison existe entre l'école et l'ALAE pour informer des démarches effectuées.
- **Retour possible à l'école si le test est négatif (preuve par écrit: test négatif ou certificat médical) ou bien après 7 jours (pleins) d'éviction.**



## Restauration scolaire

L'inscription se fait sur le site de la mairie via le portail famille.

## Service régie municipale

☎ 05.61.35.41.66

✉ [regie.cantine.alae@ville-lespinasse.fr](mailto:regie.cantine.alae@ville-lespinasse.fr)

## CLAE-CLSH

☎ 05.62.79.64.02

✉ [pole.enfance-lespinasse@dso.ifac.asso.fr](mailto:pole.enfance-lespinasse@dso.ifac.asso.fr)

Horaires d'accueil :

Matin de 7h30 à 8h45

Midi de 11h45 à 13h45

Soir de 16h00 à 18h30

## Les enseignants

Mme S. WICQUART (MS - classe 1)

Mme E. DEHAUMONT (PS/GS - classe 3)

Mme D. HILAIRE (PS/MS/GS - classe 4)

Mme S. FREMON (PS/GS - classe 5)

Mme S. ROUMIGUIER (CP/CE1)

Mme L. MONTEIL (CP)

Mme D. RICHARD (CE1/CE2A)

Mme P. OUVRIEUX (CE1/CE2B)

Mme M. JEAN (CE2)

Mme M. TERRANCLE (CE2/CM1)

Mme M. FERDINAND (CM1/CM2B)

Mme A. SAINTAGNE (CM1/CM2A)

Mme C. DOMINGUES (CM1/CM2C)

## Circonscription de Blagnac

L'Inspectrice de la circonscription :

M. MARQUE

05 67 52 41 34.

[ien31-blagnac@ac-toulouse.fr](mailto:ien31-blagnac@ac-toulouse.fr)

Le médecin scolaire :

Dr SAUNDERS

[sante-scolaire.colomiers-voltaire@ac-toulouse.fr](mailto:sante-scolaire.colomiers-voltaire@ac-toulouse.fr)

Référente scolarité :

Mme B. VIGIER

Psychologue scolaire :

M. P. PHILIPPON